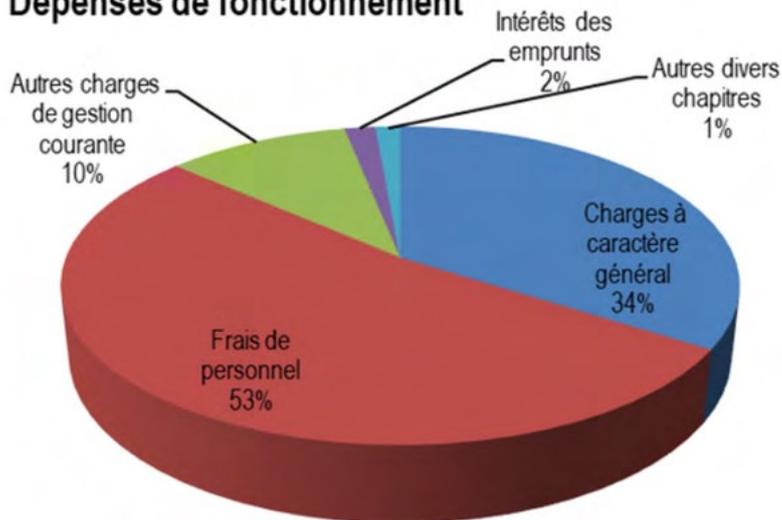


Présentation du CFU 2024

Cette année, la commune de Brax a présenté et adopté à l'unanimité, en conseil municipal du 27 mars 2025, le CFU (Compte financier unique) qui se substitue désormais au compte de gestion et au compte administratif.

Le passage au CFU a plusieurs avantages : la transparence et la lisibilité de l'information financière, la simplification des processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, suite aux contrôles automatisés de cohérence sur l'ensemble de la chaîne.

Dépenses de fonctionnement

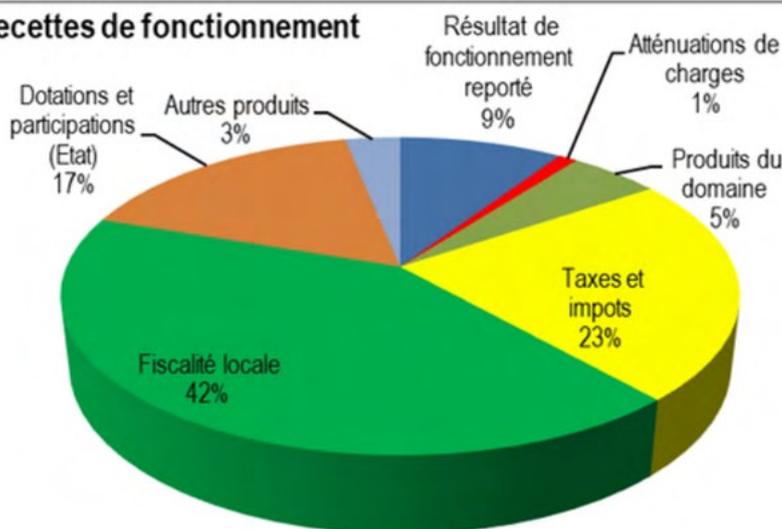


Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2.069.119 €, soit une augmentation de 2,1 % par rapport aux dépenses de 2023 (si l'on considère uniquement les opérations réelles, sans les opérations d'ordre de transfert), ce qui correspond à l'inflation de l'année.

Les dépenses en personnel s'élèvent à 1.084.630 € : elles représentent 53 % de l'ensemble et une augmentation par rapport à 2023 de 7 %, qui correspond aux remplacements de personnel suite à des congés longue maladie et à une augmentation des contributions aux charges territoriales.

En revanche, pour les charges à caractère général (705.450 €), on note une baisse de 4,2 % (baisse des factures d'électricité et baisse des frais de contrats et prestations de services).

Recettes de fonctionnement

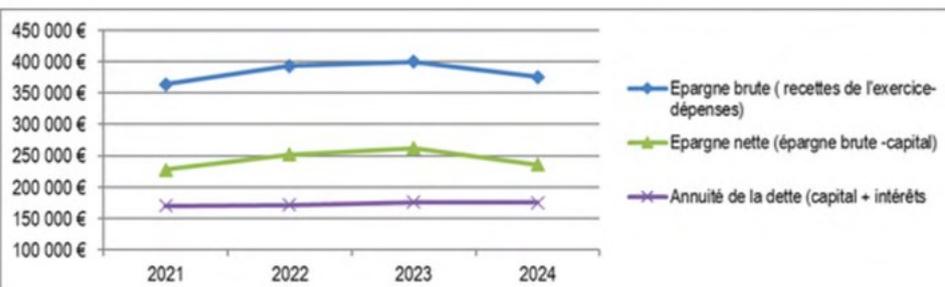


Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2.694.456 €. La répartition est la suivante :

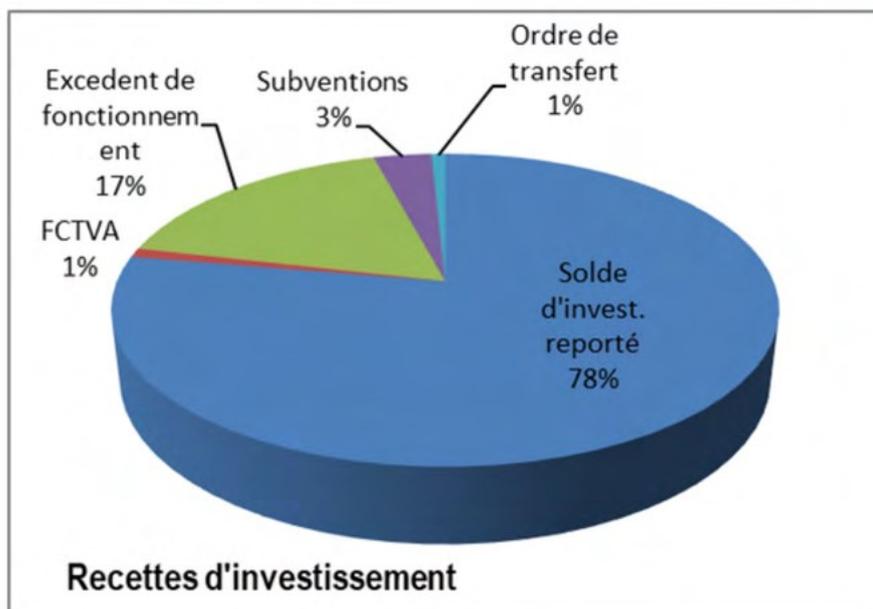
- Résultat de fonctionnement reporté : 250.000 €
- Produits du domaine : 138.951 €
- Impôts et taxes de TM : 615.765 €
- Fiscalité locale : 1.122.994 €
- Dotation et participation de l'État : 447.547 €
- Autres produits : 84.089 €

Résultat de fonctionnement et affectation :

- Recettes : 2.694.456 €
- Dépenses : 2.069.119 €
- Excédent : 625.337 €, dont 250.000 € seront virés en section fonctionnement et 375.337 € (l'épargne brute) seront virés en investissement.



L'évolution de l'épargne brute et nette de 2021 à 2024 fait apparaître que le taux d'endettement pour la commune, qui représente le poids de la dette par rapport aux recettes qu'elle perçoit, passe de 7,8 % à 5,7 % suite à l'extinction d'un emprunt.



Les recettes d'investissement de 2024, d'un montant de 2.318.432 €, proviennent des chapitres suivants :

Solde d'investissement reporté : 1.800.607€

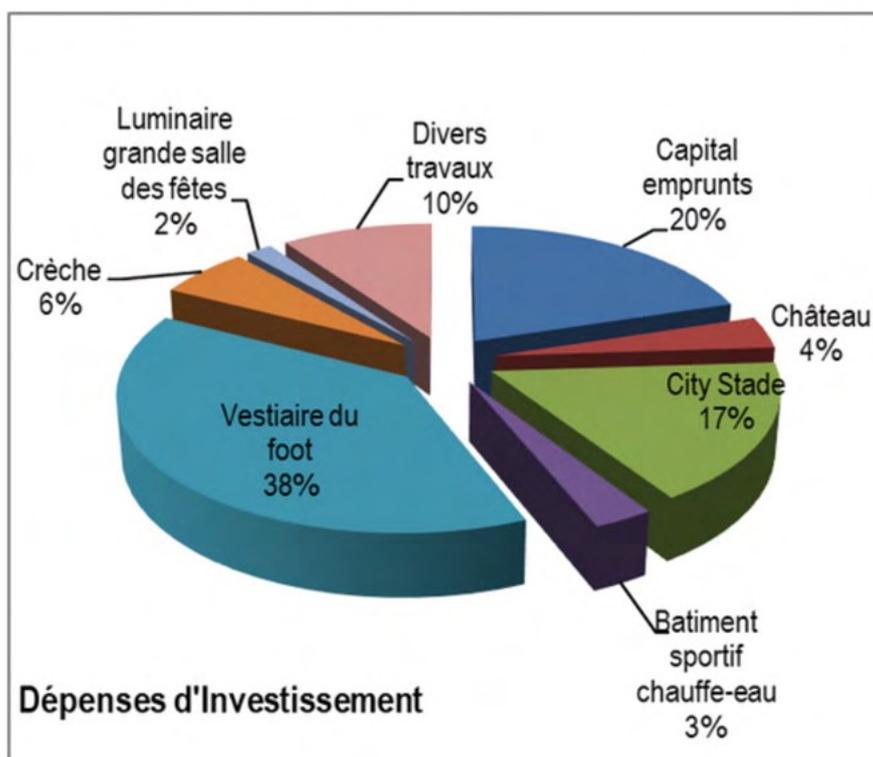
FCTVA : 21.599€

Excédent de fonctionnement : 400.109€

Ordre de transfert : 18.465€

Subventions diverses : 77.652€

(Le Conseil Départemental a versé 44.602€, soit 57% des subventions, la CAF 21.050 €, soit 27%, et la Région 12.000€, soit 16%)



Les dépenses d'investissement réalisées s'élèvent à 701.496€.

Les principales dépenses d'investissement en TTC :

Remboursement du capital d'emprunt : 141.483€

Frais d'étude pour le château : 26.692€

City stade : 118.009€

Changement du chauffe-eau : 20.978€

Rénovation des vestiaires du foot : 271.474€

Changement des luminaires de la salle des fêtes : 11.987€

Études diverses pour la future crèche : 42.251€

Acquisition et travaux divers : 68.622€

Les recettes d'investissement s'élevant à 2.318.432€, un excédent de 1.616.936€ est dégagé pour l'année 2024.

Présentation du budget 2025

Le budget primitif a été voté à l'unanimité le 27 mars 2025. Il retrace l'ensemble des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement pour l'année.

- Budget de fonctionnement : 2539500€ (équilibré en dépenses et recettes)
- Budget d'investissement : 2815000€ (également équilibré)

Les principaux objectifs financiers de ce budget s'inscrivent dans la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la recherche de subventions pertinentes pour financer les projets à venir, notamment la création d'une crèche et l'achat du château. L'entretien des bâtiments communaux et des équipements sportifs reste également une priorité. Les taux fiscaux d'imposition de la commune restent inchangés.

Taxes	Taux 2024	Taux 2025
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à la résidence principale THRS	10.33%	10.33%
Taxe foncière sur les propriétés bâties TFPB	38.78%	38.78%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties TFPNB	95.61%	95.61%

Eau de Toulouse Métropole : qu'est ce que la tarification saisonnière ?

TARIFICATION SAISONNIÈRE DE L'EAU

D
O
S
S
I
E
R

Pour préserver le niveau de la Garonne en période estivale, Toulouse Métropole met en place la tarification saisonnière de l'eau. Cette mesure a pour objectif de tous nous inciter à faire plus attention à notre consommation.

Comment ça marche ?

+42%* pendant **5 mois**
SUR LE TARIF DE BASE
Niveau de la Garonne critique

Tarif de base en vigueur



-30%* pendant **7 mois**
SUR LE TARIF DE BASE

*La baisse et la hausse de tarif ne s'appliquent pas à l'abonnement ni aux redevances d'organismes publics.



La tarification saisonnière n'augmente pas votre facture annuelle si votre consommation mensuelle est régulière.

Les mois majorés sont compensés par sept mois de baisse sur le tarif de base en vigueur.

SIMULER MA CONSOMMATION D'EAU ET ESTIMER MON BUDGET



Le montant de votre facture annuelle diminuera en faisant des économies d'eau.

Pour plus d'informations sur la tarification saisonnière, et les moyens de maîtriser votre consommation, rendez-vous sur eaudetoulousemetropole.fr

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2025

PENSEZ À SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AU SOIR !

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 J Fête du travail	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S Toussaint	1 L
2 V	2 L	2 M P	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M P
4 D	4 M P	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M P	5 V
6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M P	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 J Victoire 1945	8 D Pentecôte	8 M	8 V	8 L	8 M P	8 S	8 L
9 V	9 L L. de Pentecôte	9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M P	10 V	10 L	10 M
11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 L	12 J G	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 S	14 L Fête Nationale	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 J G	15 D	15 M P	15 V Assomption	15 L	15 M	15 S	15 L
16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M P
18 D	18 M P	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M P	19 V
20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M P	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M P	22 S	22 L
23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J P	23 D	23 M
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J Noël
26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 D	27 M P	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M Benne	28 V	28 D
29 J Ascension	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 V Benne	30 L	30 M P	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 S		31 J	31 D		31 V		31 M

Les horaires de vos déchèteries changent pour faciliter votre venue !

decoset

D'où trouver les horaires ?



■ ORDURES MÉNAGÈRES ■ EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES

P Déchets végétaux : Payant

G Déchets végétaux : Gratuit

■ ENCOMBRANTS

Particuliers en maison individuelle > Inscription obligatoire en Mairie au 05 62 13 06 70 au plus tard 48 h (jours ouvrés) avant le jour de collecte.
Particuliers en résidence fermée et immeuble > Contactez votre syndic qui vous précisera la date et le lieu du dépôt.

Le programme LED Haute-Garonne 2026 ++

Lancé en 2022, le programme « LED Haute-Garonne 2026++ » fait partie des solutions clés en main proposées par le SDEHG aux communes pour s'inscrire rapidement et durablement dans la sobriété énergétique. Il permettra, à l'horizon 2027, de remplacer tous les points lumineux du territoire par des LEDS.

- Ce programme est réservé aux travaux légers d'investissement consistant à ne remplacer que le luminaire par un appareil d'éclairage public standardisé de dernière génération.
- Le nouveau luminaire proposé est optimisé pour économiser l'énergie et limiter la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité et la santé humaine. Il répond aux exigences réglementaires imposées par l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.
- Ce programme, ouvert à tous types de points lumineux, favorisera le remplacement des luminaires de type « boule », particulièrement énergivores et néfastes pour la biodiversité, devant être éradiqués avant 2025.
- Les travaux sont financés par les économies d'énergie réalisées, le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie et la participation du SDEHG.
- Le SDEHG garantit à la commune une réduction d'au moins 10% de ses dépenses de fourniture d'électricité pour les points lumineux concernés, déduction faite de l'annuité d'investissement correspondant aux travaux.
- Le SDEHG assure la garantie des luminaires posés sur 12 ans, correspondant à la durée de versement des annuités.



Les données sur notre commune

**378 points lumineux rénovés dans le cadre du programme LED++,
 82 % d'économie d'énergie, soit 91 076 kWh d'économie annuelle d'énergie générée,
 19 494 € d'économie annuelle sur les dépenses d'énergie de votre commune,
 63 % de taux d'équipement en LEDS de votre parc d'éclairage public après les travaux LED++.**

Source : SDEHG

Création d'un Centre de Secours de Pibrac : recrutement (ouvert aux Braxeens)



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?



J'ai entre 17* et 55 ans



Je suis vacciné(e) ou engagé(e) dans un processus de vaccination contre l'hépatite B



J'habite à proximité d'un centre d'incendie et de secours



Je veux m'investir dans une activité tournée vers les autres



J'ai envie d'adhérer aux valeurs des sapeurs-pompiers

*Le sapeur-pompier volontaire ne sera opérationnel qu'après avoir validé sa formation et à ses 18 ans révolus.

POUR CANDIDATER

Vous habitez à Pibrac ou dans une des communes limitrophes et vous souhaitez avoir des renseignements pour devenir sapeur-pompier volontaire, contactez-nous !

Groupement Nord-Ouest
05.62.74.86.00
groupement.nordouest@sdis31.fr



Pose de la première pierre du Centre de Secours de Pibrac

Mardi 26 novembre, Aurélien Macard, représentant le Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Gilbert Hébrard, président du conseil d'administration du SDIS de la Haute-Garonne, Jean-Louis Llorca, représentant Sébastien Vincini, président du conseil départemental de la Haute-Garonne, et Denise Cortijo, maire de Pibrac, ont posé la première pierre du centre d'incendie et de secours de Pibrac.

Ils étaient en présence d'Arnaud Simion, député, des élus locaux notamment Laurence Degers et André Escobedo, conseillers départementaux du canton de Toulouse 7, du contrôleur général Sébastien Vergé, directeur départemental, des membres du comité de direction, du lieutenant-colonel Patrick Moreau, chef du groupement territorial ouest, et du lieutenant Patrice de la Forest de Divonne, nouvellement nommé chef du centre de secours de Pibrac.

Ce nouveau centre de secours, implantée dans la ZAC du parc de l'Escalette, dispose d'une superficie de 1 040 m² sur une parcelle de 5 369 m². Les futurs personnels bénéficieront de 390 m² de locaux de remisage pour les véhicules, 88 m² de locaux techniques et 435 m² de locaux administratifs, de restauration, de sport et d'hébergement.

La caserne accueillera à terme 10 sapeurs-professionnels (dont le chef de centre) et 50 sapeurs-pompiers volontaires, avec de nouvelles recrues en cours de formation et des recrutements à venir.

En quelques chiffres :

- Opérationnel d'ici fin 2025.
- 8 communes en premier appel : Brax, La Salvetat Saint-Gilles, Pibrac, Léguevin, Légnac, Lasserre-Pradère, Menville, Mérenvielle.
- Entre 800 et 1 000 interventions par an.
- La construction de ce nouvel équipement représente un coût de 2,96 M€ et est suivie par Alliages Architecte.

Source : SDIS 31



Le Relais Petite Enfance intègre le Service Public de la Petite Enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les collectivités deviennent « autorités organisatrices » avec quatre compétences :

- Recenser les besoins d'accueil
- Informer et accompagner les familles
- Planifier le développement des modes d'accueil
- Soutenir la qualité des modes d'accueil

Le Relais Petite Enfance (RPE) de Brax, en coordination avec les acteurs de la CTG et les services accompagnateurs de la CAF, œuvre pour répondre à ces quatre missions et accompagne ainsi les changements à venir.

C'est ainsi que, depuis plus d'un an, la commune travaille sur le projet « espace petite enfance », avec la création d'un établissement d'accueil du jeune enfant et d'un lieu dédié au Relais Petite Enfance.

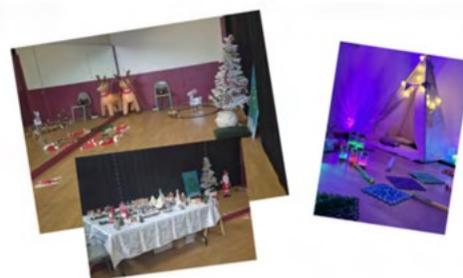
Le Relais Petite Enfance, c'est toujours deux matinées d'accueil des jeunes enfants et de leur assistante maternelle, et une matinée réservée aux familles avec enfants de moins de 4 ans (non scolarisés). Et c'est gratuit!

Cette année, le Relais Petite Enfance a proposé deux ateliers parents/enfants le samedi matin en vue de rencontres, de partages...

- Noël spécial papa et enfant
- Initiation Snoezelen

Au vu de leur popularité, le Relais Petite Enfance proposera davantage de moments de ce type l'année prochaine.

Si vous souhaitez des thématiques précises vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance : rpe@mairie-brax.fr



Les élèves de François-Verdier en immersion culturelle

Vendredi 21 mars, les élèves de l'école François-Verdier ont eu l'opportunité de plonger au cœur des cultures du monde lors d'une journée dédiée aux langues et aux traditions. Organisée avec enthousiasme par l'équipe éducative, cette journée a permis aux enfants d'explorer des horizons variés et de s'ouvrir culturellement.

Grâce à l'investissement des parents d'élèves, originaires de différents pays, les enfants ont pu explorer des langues, danser, déguster des spécialités culinaires et écouter des comptines et des récits sur des traditions venues d'Argentine, de Russie, d'Espagne ou encore du Maghreb.

Cette journée n'aurait pas pu exister sans la participation active des familles, qui ont généreusement partagé leur patrimoine et leurs expériences. Leur implication a été précieuse et toute l'équipe pédagogique tient à les en remercier chaleureusement.

Une belle aventure culturelle qui restera sans aucun doute gravée dans la mémoire des élèves !



La vie à l'ALAE : entre fête et créativité !

L'ALAE de Brax a récemment vibré au rythme de plusieurs événements festifs et culturels qui ont ravi petits et grands !

Le vendredi 28 mars, le traditionnel carnaval a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Cette édition, sur le thème "des animaux fantastiques", s'est distinguée par une nouveauté très appréciée : un concours de déguisements en famille, qui a permis aux parents de partager un moment complice et festif avec leurs enfants dans une ambiance chaleureuse et colorée.



D'autres intervenants ont également enrichi la vie de la structure en proposant des activités variées : jonglerie, peinture, chant... Autant d'occasions pour les enfants de s'exprimer, de créer et de s'amuser !

Une activité originale a récemment vu le jour à destination des grands de l'élémentaire : un tournoi de jeu de cartes One Piece ! Un moment très attendu par les fans de l'univers du manga, qui ont pu s'affronter dans une ambiance conviviale, tout en faisant preuve de stratégie et de fair-play. Le tout animé par Sacha, directeur adjoint sur la structure.



L'équipe de l'ALAE continue ainsi de multiplier les initiatives pour offrir aux jeunes Braxéens des moments inoubliables.



Mais l'animation ne s'est pas arrêtée là ! De nouveaux ateliers ont vu le jour, notamment les journées musicales de l'ALAE, qui ont accueilli quatre musiciens de la commune. Ces rencontres ont offert aux enfants une belle ouverture culturelle et un moment de découverte autour des sons et des instruments.



Enfin, un projet artistique porté par Romain a mobilisé énormément d'enfants de la structure autour de la création du futur logo de l'ALAE. Les enfants ont pu créer un blason pour leur niveau de classe, et ensuite un vote a été fait pour élire le meilleur blason par niveau de classe afin de créer par la suite le logo de l'ALAE en s'inspirant de ces blasons. Ce projet, à la fois créatif et fédérateur, permettra de développer leur coopération et leur imagination.



Le Point Accueil Jeunes au rythme des vacances

Une belle victoire tant attendue

Chaque période de vacances, les jeunes participent à une rencontre inter-structure avec pour objectif : ramener le Bouclier à la maison ! Pour la première fois de l'histoire du PAJ, nous avons gagné haut la main le Bouclier ! Félicitations aux jeunes qui, pour fêter ça, iront au restaurant à volonté pendant les vacances d'avril. Leurs vacances ne se sont pas arrêtées là puisqu'ils ont pu choisir leurs sorties, dont le Musée de l'Antiquité et la Patinoire.

En avril, les jeunes pourront aller au Musée Imaginaire d'Oli, au Laser Game et remettre en jeu le Bouclier. Pouvons-nous espérer deux victoires consécutives ? À cela s'ajoute un mini-séjour à la Montagne du jeudi 17 au vendredi 18 avril, avec au programme accrobranche et randonnée autour du Lac de Payolle. Ils dormiront dans un chalet de qua-li-té, une bonne bouffée d'air frais pour rompre avec le quotidien !



Les jeunes s'engagent

Durant l'année, les jeunes ont montré un engagement particulier par leur présence aux événements locaux, leur soutien des copains lors des matchs de foot, de basket, mais aussi lors des pièces de théâtre. Ils ont mené une réflexion approfondie sur de nouveaux projets qui, on l'espère, pourront voir le jour l'année prochaine grâce à leur bonne volonté. En février, le chantier portait sur la création d'un jeu de rôle qui sera proposé lors d'événements intergénérationnels braxéens.

En mars, ils ont assisté à une conférence au Conseil Départemental portant sur les violences sexistes chez les adolescents. Le débat qui s'en est suivi a suscité de nombreuses réactions, première impulsion d'un projet hors structure portant sur la santé mentale des adolescents et des enfants (surprise !). Et enfin, en avril, les jeunes organiseront une friperie solidaire dont la date vous sera communiquée prochainement.



Zoom sur l'été

Le séjour approche ! Du 7 au 13 juillet 2025, départ pour Axat en compagnie de 60 autres jeunes des structures LEC Grand Sud environnantes.

Au programme : rafting, canyoning, vélorail et surtout, nous serons en charge de mettre l'ambiance lors de la dernière soirée au camping !

Les réservations sont ouvertes, n'hésitez pas à vous rapprocher de Charlotte pour plus d'informations.

Informations pratiques Pour contacter le PAJ :

4 rue du stade
31490 BRAX

☎ 06 41 68 04 02

✉ caj-brax@leccgs.org



Au programme de cet été du Centre de Loisirs de Bouconne



En quête d'idées pour vos enfants pendant les vacances d'été pour faire le plein de sensations et de découvertes ? L'envie d'évasion pendant la période estivale est incontestable !

Le Centre de Loisirs de Bouconne a concocté tout un programme de mini-camps d'activités ludiques, sportifs et au grand air pour des souvenirs inoubliables :

- Un mini-camp Nature au camping En Salvan au lac de SAINT FERREOL - REVEL (31) du 7 au 11 juillet.

- Des mini-camps à la ferme de l'Asinerie d'En Manaou de THIL (31) du 7 au 9 juillet ou du 15 au 17 juillet.

- Des mini-camps aquatiques au camping de Lomagnol à Beaumont de Laumagne (82) du 7 au 11 juillet, du 15 au 18 juillet et du 21 au 25 juillet.

Inscriptions : Réservez vite votre place pour cet été 2025 et rejoignez-nous pour une aventure incroyable ! Les places sont limitées, alors ne tardez pas !

Date limite d'inscription le 30 mai 2025.

Informations pratiques

☎ 05.61.85.83.12 ✉ syndicat@bouconne.fr | www.bouconne.fr

Centre de loisirs de Bouconne | 2378, Chemin du Râtelier - 31530 Montaigut-sur-Save

Hors vacances scolaires : Lundi, Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30 - 17h30 Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h00

Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Pendant les vacances scolaires : Du Lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-18h

Séjour Aventure à la Montagne pour les jeunes nés entre 2010 et 2013. Du 7 au 15 juillet 2025, embarquez pour une expérience inoubliable au centre de vacances l'Escalusse à Ercé (09).

Prêts à découvrir la montagne sous un autre jour ? En été, elle se transforme en terrain de jeu idéal pour des aventures palpitantes. Au programme : 8 jours de fun, de découvertes et de sensations fortes ! Hébergement en dur, en pension complète, pour que toute l'énergie dépensée durant la journée soit rechargée la nuit.

Réservez vite votre place pour cet été 2025 et rejoignez-nous pour une aventure incroyable ! Les places sont limitées, alors ne tardez pas.

Date limite d'inscription le 30 mai 2025.



Mini-camp Nature

LIEU : SAINT FERREOL - REVEL (31)

CAMPING EN SALVAN

• DU 7 AU 11 JUILLET 2025

Public visé : enfants nés entre 2016 et 2018

Situé en bord du lac de Saint Ferréol, le séjour se déroulera dans un cadre verdoyant et pittoresque. Cette expérience permettra aux enfants d'apprendre les valeurs du vivre ensemble, de la coopération et du respect de l'environnement, tout en explorant les beautés naturelles de la région lors de balades pédestres. La piscine du camping offrira aux enfants un espace idéal pour se rafraîchir après une journée riche en activités. Un grand jeu "KOH FERREOL", inspiré de la célèbre émission, leur sera proposé, favorisant la recherche de ressources et le dépassement de soi. Une visite guidée du Réservoir, espace dédié à la découverte du Canal du Midi, viendra compléter cette expérience enrichissante. Hébergement sous tente.

Mini-camps aquatiques

LIEU : BEAUMONT DE LOMAGNE (82)

CAMPING DE LOMAGNOL

• DU 7 AU 11 JUILLET 2025

(lague park / canoë)

Public visé : enfants nés entre 2012 et 2015

• DU 15 AU 18 JUILLET 2025

(lague park / paddle)

Public visé : enfants nés entre 2012 et 2018

• DU 21 AU 25 JUILLET 2025

(lague park / canoë)

Public visé : enfants nés entre 2012 et 2018

Découvrez les séjours à travers un mini-camp, sous tente, pour tous ceux qui ont envie de vivre l'expérience des vacances entre enfants !

Au programme : participation à des activités sur le lac en canoë ou en paddle (selon les dates de séjour choisies), grands jeux, rencontres avec de nouveaux copains, moments de détente et de partage, balades pour assouvir sa curiosité, expression de son énergie et développement de sa curiosité. Hébergement sous tente.

Mini-camps à la ferme

LIEU : THIL (31) ASINERIE D'EN MANAOU

• DU 7 AU 9 JUILLET 2025

• DU 15 AU 17 JUILLET 2025

Public visé : enfants nés entre 2019 et 2020

Nous proposons un séjour grandeur nature dans un lieu atypique au milieu des ânes à l'Asinerie d'en Manaou. Lieu unique pour partager avec ses amis, le soin aux animaux de la ferme, des balades à dos d'âne et ou en attelage. Balades et grands jeux viendront compléter les activités.

Hébergement sous tente.



TARIFS

Coefficient familial	Tarifs Syndicat	Tarifs Hors Syndicat
0 < QF ≤ 500	20 €	24 €
501 < QF ≤ 1000	21 €	27 €
1001 < QF ≤ 1500	25 €	30 €
1501 < QF ≤ 2000	29 €	36 €
2001 < QF ≤ 2500	30 €	38 €
QF > 2501	34 €	45 €

Tarifs par jour et par enfant repas compris

INSCRIPTION :
Dossier en téléchargement sur le site internet www.bouconne.fr - onglet Centre de Loisirs - modalités d'inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
Le 30 mai 2025

CONTACT :
Centre de loisirs de Bouconne
2378 Chemin du Râtelier,
31530 MONTAIGUT-SUR-SAVE
Téléphone : 05.61.85.83.12
Site web : www.bouconne.fr